

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 juin 2021

RELATIF À LA RÉGULATION ET À LA PROTECTION DE L'ACCÈS AUX ŒUVRES
CULTURELLES À L'ÈRE NUMÉRIQUE - (N° 4245)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 44

présenté par

Mme Le Grip, Mme Meunier, M. Herbillon, Mme Boëlle, Mme Corneloup, M. Vialay,
Mme Kuster, Mme Genevard, Mme Audibert, M. Benassaya, M. Therry, M. Deflesselles, M. Brun,
Mme Louwagie, M. Reiss, Mme Bazin-Malgras, Mme Anthoine, M. Minot, M. Vatin et
Mme Beauvais

ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.